



## CONSTRUIRE SON ÉTUDE GLOBALE PRÉVISIONNELLE D'INSTALLATION AGRICOLE (3 jours)

### OBJECTIFS

Comprendre les documents de comptabilité/gestion nécessaires au bon pilotage d'une exploitation. Comprendre leur utilisation dans le cadre d'une étude prévisionnelle. Savoir recueillir des chiffres fiables et les utiliser. Savoir apprécier la viabilité et vivabilité de son projet.

### PROGRAMME

#### Mardi 26 septembre

Connaître et comprendre les outils de compta/gestion pour le pilotage d'une exploitation. Comprendre et maîtriser ses budgets d'activité, de trésorerie et d'investissement. Comprendre un compte de résultat et un bilan. Identifier les postes et ratios pour évaluer la viabilité de son projet.

#### Mardi 03 octobre

Identifier les données nécessaires et fiables pour la réalisation d'une étude prévisionnelle d'installation. Présentation de l'outil : des différents tableaux et de la procédure de remplissage (production, structure...). Mise en pratique sur l'outil.

#### Mardi 07 novembre

Obtention d'un prêt : les différents modalités d'un prêt (taux d'intérêt, assurances, etc), les garanties et cautions : fonctionnement et modalités. Financement participatifs, comment ça marche ? Savoir présenter son projet aux financeurs  
Les aides aux investissements.



**Mardi 26 septembre, Mardi 03 octobre et Mardi 07 novembre 2017**



**À Auch (Gers - 32)**

**Intervenants** : Geneviève DECLERCQ, animatrice de l'AFOCG et Anaïs SENAT, formatrice ADEAR du Gers.

Responsable de formation : Charleyne BARTHOMEUF

Responsable pédagogique : Anaïs SENAT

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**FORMATION :** Construire son étude globale prévisionnelle d'installation agricole.

**DATES :** Mardi 26 septembre, Mardi 03 octobre et Mardi 07 novembre 2017.

**NOM :** .....

**PRENOM :** .....

**ENTREPRISE :** .....

**ADRESSE :** .....

**CODE POSTAL :** ..... **COMMUNE :** .....

**TELEPHONE :** .....

**EMAIL :** .....

**DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA) :** .....

**PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :** .....

- Chef d'exploitation       Cotisant(e) solidaire  
 Salarié(e)                 Porteur de projet  
 Autre, précisez .....

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

J'ai pris connaissance des conditions générales.

Fait à ..... Le .....

Signature :

### VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....  
.....  
.....

#### Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 20 euros avant le 12 septembre** à l'adresse suivante :



**ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers**

1 rue Dupont de l'Eure

32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :  
05 62 05 30 86 ou à [contact@adear32.fr](mailto:contact@adear32.fr).



## FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

## CONSTRUIRE SON ÉTUDE GLOBALE PRÉVISIONNELLE D'INSTALLATION AGRICOLE

### INFORMATIONS PRATIQUES :

#### Public

Agriculteurs et porteurs de projet.

#### Pré-requis

Aucun.

#### Lieu et horaires

26 septembre, 03 octobre et 07 novembre à l'ADEAR 32, 1 rue Dupont de l'Eure, 32000 Auch. De 9h30 à 17h30.

#### Repas de midi

Repas pris sur place. Amenez un pique-nique à partager entre tous.

#### Coût et prises en charge

Coût de la formation : 630€. La totalité du coût de la formation peut être pris en charge par VIVEA pour les personnes éligibles (agriculteurs et porteurs de projet).

Salariés : Le coût de la formation peut être en partie pris en charge par le FAFSEA. Dans ce cas, nous consulter.

Porteurs de projet en phase d'installation : Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA. Pour cela, une attestation d'éligibilité doit être demandée au "Point Accueil Installation" de la Chambre d'Agriculture de votre département. Merci de joindre l'original de cette attestation à votre bulletin d'inscription.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

#### Modalités :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation.

